

## Grille d'évaluation (2 pages)

**Titre de l'article :**

### **1. Critères formels**

- i. Thématique et problématique du texte proposé pour publication
  
- ii. Construction et progression argumentée du texte
  
- iii. Articulation logique et clarté de l'expression
  
- iv. Thèse de l'article établie

### **2. Critères matériels**

- i. Pertinence de l'objet de l'article du point de vue de la thématique et problématique annoncée

- ii. Caractère nouveau de l'objet proposé et originalité de son traitement
  
- iii. Nature de la contribution aux études déjà réalisées sur le thème ou l'objet proposé
  
- iv. Choix des références et discernement exercé quant à ce choix
  
- v. Qualité, amplitude et rigueur dans la présentation des sources utilisées
  
- vi. Capacité de l'auteur à fonder ce qu'il écrit et à convaincre de la justesse de ce qu'il écrit

## **Commentaires**

1. Forces du texte soumis à évaluation
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
2. Faiblesses du texte, dirimantes, amendables non sans un travail de révision, aisément surmontables
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
3. Avis donnés à la rédaction en chef :
  - a. publiable en l'état
  - b. publiable selon recommandations données dans l'évaluation
  - c. doit être revu en vue d'une nouvelle évaluation
  - d. non publiable.
  
4. Ces avis sont présentés par la rédaction en chef au Comité de rédaction